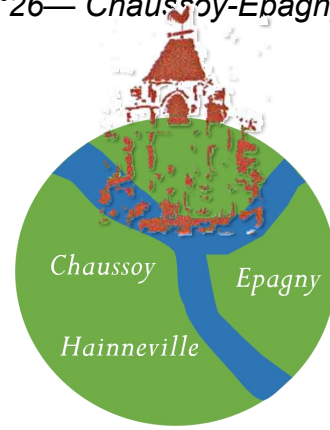


TRAIT D'UNION



Le Journal des habitants de CHAUSSOY EPAGNY HAINNEVILLE

N°26 - Juin 2019



MOT DU MAIRE

La fusion de notre intercommunalité du Val de Noye avec celle de Moreuil se met en place. Intitulée « Communauté de Communes Avre Luce Noye », elle a suscité beaucoup de réunions et d'efforts de chacun. Suite au décès de notre président, Monsieur Pierre Boulanger, un vote a eu lieu le 27 juin 2019 pour réélire un nouveau président, les vice-présidents et les membres du bureau ; ils pourront ainsi se remettre au travail.

Pour la commune, des projets sont toujours en cours, il faut savoir que les subventions allouées aux communes par les différents partenaires vont toujours en s'amenuisant et les démarches sont de plus en plus pointilleuses.

Pour ce qui est des travaux, la toiture de la salle de tennis endommagée par la dernière tempête est remise en état ; les grilles de la mairie et du monument aux morts ont été repeintes. Nous attendons l'autorisation des deux organismes accordant les subventions pour commencer les travaux de nettoyage du monument aux morts.

Dans les mois prochains, nous discuterons sur le devenir des logements de la commune et celui de la bibliothèque.

Il y a du changement concernant le tri des déchets (dès la semaine 26) une poubelle sera mise gratuitement à votre disposition, elle remplacera les sacs noirs et sera la propriété de l'intercommunalité.

Il faut savoir que le feu de la Saint Jean étant passé, il est interdit de déposer des branchages sur le terrain de foot.

Dans ce numéro

- L'école p.3
- La vie dans notre commune p.4
- La vie associative p.7
- Conseils municipaux..... p.11
- Informations utiles p.26

En ce qui concerne le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal), celui-ci est toujours pour le moment en attente, les demandes des communes n'étant pas dans la lignée du Conseil d'Etat. Il est difficile pour le moment d'avancer.

Avec la saison estivale qui commence, je compte toujours sur le bon sens de chacun pour maintenir au mieux la propreté et le fleurissement de notre commune et la rendre plus attrayante et agréable.

Bonne lecture de ce numéro et bonnes vacances.

Le maire
Germain MONTAIGNE



INSCRIPTIONS CANTINE ET GARDERIE

Les dossiers d'inscriptions pour la cantine et la garderie 2019/2020 sont disponibles en mairie. Pour les enfants déjà inscrits à l'école, il leur sera remis directement en main propre.

ENVIRONNEMENT

Il est fortement conseillé aux habitants de la commune ayant des haies d'ornement ou des arbres donnant sur la voie publique ou chemins divers de bien vouloir les entretenir régulièrement, de tailler les branches gênant la vue pour la circulation.



Chacun est responsable de ses haies et arbres plantés en bordure de propriété privée et donnant sur la rue.

Pour bien vivre ensemble, il faut se respecter les uns les autres.

**HORAIRE DE LA MESSE
CHAUSSOY EPAGNY HAINNEVILLE**

SAMEDI 3 AOUT 2019 à 19 H.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

GAUDIERE Nolan, Chaussoy, né le 14 février 2019 à AMIENS (somme).

BOA Luka, Chaussoy, né le 6 mars 2019 à AMIENS (somme).

RINS Louis, Epagny, né le 15 avril 2019 à AMIENS (somme)

BEURAIN-TRABOUILLET Léa, Epagny, née le 7 mai 2019 à AMIENS (somme).



MARIAGES

BELLARD Christopher et DAIRE Amélie, le 27 avril 2019, domiciliés à Chaussoy.

JÉHANNO Yannick et BOYELDIEU Virginie, le 29 juin 2019, domiciliés à Epagny

PACS

DUFRENE Clément et BARJAT Candice, le 19 janvier 2019, domiciliés à Epagny

DELIGNIERES Kévin et DESAEGHER Lucie, le 2 mars 2019, domiciliés à Chaussoy



DÉCÈS

DIZENGREMEL Lucette, décédée le 13 avril 2019, domiciliée à Chaussoy

DUQUENNE Eliane, décédée le 21 avril 2019, domiciliée à Chaussoy



L' ÉCOLE

La fin de l'année scolaire approche. L'heure du bilan a sonné. Les souvenirs s'accablent dans la tête des enfants.

Dans le cadre du projet d'école, les élèves ont pu suivre un projet photographie. Grâce à l'obscuravane de M. Leullier, ils ont pris des photos avec des appareils photos anciens, les ont développées puis les ont décorées. Une exposition sera présentée lors de la fête de l'école.



Le 17 mai dernier, les élèves de l'école sont allés au Musée Matisse. Au programme, visite guidée puis ateliers par groupes pour laisser place à sa créativité.

Dernier rendez-vous incontournable pour terminer l'année, la traditionnelle fête de l'école qui aura lieu le vendredi 28 juin dès 18h30 à la salle des fêtes sur le thème colore le monde. Venez nombreux !



ACTIONS SOCIALES

La veille de Pâques, sous un temps splendide, les enfants accompagnés de leurs parents se sont retrouvés comme tous les ans sur le terrain de foot pour la chasse aux œufs, suivie d'un petit goûter.

Cette année, les boissons fraîches ont remplacé le chocolat chaud.



CONTAINERS

Aux containers à verre, nous trouvons encore de l'incivilité de la part de certains. Parfois, les bouteilles ne sont pas mises dans les containers, elles jonchent le sol.

De plus, nous rappelons que cet endroit n'est pas un dépôt d'ordures ménagères ou autres détritrus. Nous signalons que ces poubelles ne sont pas ramassées par les éboueurs.



DISTRIBUTION DE COURRIER

Afin de faciliter la distribution de documents par les membres du Conseil Municipal ou le courrier par le facteur, nous vous demandons de bien vouloir noter sur vos boîtes aux lettres : **vos noms, prénoms, numéro et rue.**

Si vous ne possédez pas de boîtes aux lettres, nous vous conseillons d'en mettre une ; cela évitera la perte ou la non distribution de courrier.

MONUMENT AUX MORTS

Après la coupe des sapins et de la haie, les grilles qui l'entourent ayant été repeintes, le Monument aux Morts est mis plus en valeur.

Il surveille notre village avec fierté en attendant sa rénovation définitive cet été.





FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Comme tous les ans, ce sont les jardinières de géraniums qui font la primeur dans notre village ; mais il ne faut pas oublier les rosiers qui sont de toute beauté avec des senteurs variées et de belles fleurs de toutes les couleurs

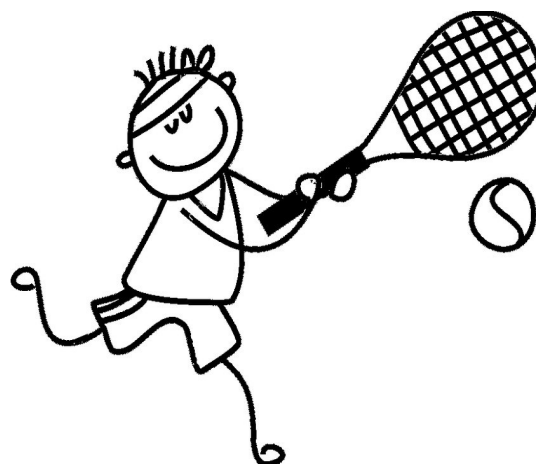
qui font l'admiration de tous.

Ces jardinières ont repris leur place à Epagny ainsi qu'au petit balcon de la mairie et aux grilles de la mare à Chaussoy. Celles-ci ont été remises en peinture au début du printemps.

Gardons notre village agréable et accueillant.

CLUB DE TENNIS – R.A.C.E.H. (RAQUETTE AMICALE CHAUSSOY- EPAGNY-HAINNEVILLE)

Le club vous attend. Si vous avez envie de jouer au tennis, venez au 13 rue de la Carrière à Epagny rencontrer Mr Denis PIERRE qui vous indiquera les modalités à remplir pour profiter des installations tennistiques du club, et en particulier pour les jeunes inscrits.



Pour la saison 2018-2019, une équipe de compétition a été engagée dans le championnat et, sous l'impulsion de Grégory DESSEAUX, elle a obtenu de bons résultats puisqu'elle a gagné tous ses matchs.

Venez les rejoindre pour peut-être connaître vous aussi les joies du tennis.

COTISATION ANNUELLE :

Pour les joueurs et joueuses qui veulent pratiquer régulièrement le tennis, la cotisation est inchangée.

Soit : Adulte : 50 € (Licence obligatoire incluse)
Couple : 80 € (Licence obligatoire incluse).

COTISATION LOISIRS :

Dans le cas où vous désireriez jouer, occasionnellement, au tennis avec vos enfants ou des amis, nous vous demanderons une participation de 3 € pour l'occupation d'un court (1H MINIMUM suivant les disponibilités). Les clés des courts sont à prendre chez Mr Denis PIERRE à EPAGNY.

Merci à la Municipalité qui assure la maintenance et l'entretien des installations : 1 salle de sport et 1 court extérieur.

Et **VIVE LE TENNIS.**



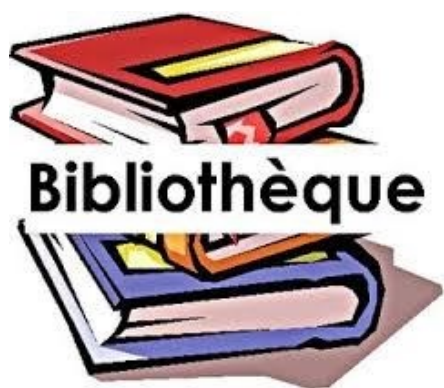
SYNDICAT D'EAU

Comme annoncé aux vœux du maire en début d'année, les travaux de canalisation d'eau sur Lawarde et l'Hortoy ont commencé. Depuis quatre semaines, la société EUROVIA, qui avait remporté le marché, a commencé le remplacement de la canalisation « vétuste et fuyarde ».

Environ 2,2 km de canalisation sont mis en place de diamètre 80 identique à l'ancienne. Les travaux avancent sans encombre particulier puisque la tranchée est percée en bordure de la chaussée sans toucher au bitume.

L'ancienne canalisation restera en place et les raccordements aux habitations (nouvelle canalisation aux compteurs en place) se feront progressivement pour engendrer le moins de gêne possible aux habitants.

Pour le 14 juillet, les travaux devraient être achevés.



BIBLIOTHEQUE

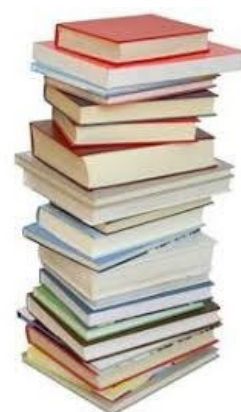
Dans le dernier bulletin de la commune, vous avez été informés que la bibliothèque restait ouverte uniquement sur rendez-vous. Cette invitation n'a pas trouvé d'amateur.

Nous le regrettons vivement. Toutefois, nous souhaitons que les lecteurs viennent rendre les livres qu'ils ont

empruntés.

Pour faciliter ce retour, et avec l'accord du maire, nous vous proposons de déposer les livres empruntés à la mairie pendant les heures d'ouverture.

- Lundi : 14h00 à 16h30**
- Mercredi : 14h00 à 16h30**
- Samedi : 10h30 à 11h30**



VOTRE PROCHAIN NUMÉRO : JANVIER 2020

LES PORTE-PLUMES

2019 a bien démarré pour les porte-plumes avec un beau succès de notre Loto où nous avons fait salle comble avec 177 participants, nous espérons que vous serez encore au rdv pour 2020.

La soirée paëlla prévu à l'occasion du carnaval a eu moins d'adeptes, puisque nous avons dû l'annuler à regret faute de participants, mais nous saurons rebondir et vous proposer quelque chose de plus attractif pour l'année à venir.

L'opération « Initiatives fleurs » a toujours ses fidèles clients dans le village et nous vous en remercions, vos jardins fleuris nous aident beaucoup dans nos projets pour les enfants de l'école.

Pour la première fois, cette année, nous avons proposé « initiatives étiquettes » aux familles de l'école ; cette action a séduit un petit nombre de parents qui vont pouvoir déjà étiqueter les fournitures de la rentrée !

Après avoir craint de faire notre Kermesse sous la pluie, c'est finalement sous un soleil de plomb que les stands de jeux et la restauration ont eu lieu, après le spectacle d'école des enfants le vendredi 28 juin 2019 sous le thème de la fête foraine. Détente et amusement au programme de cette soirée annonçant en douceur l'arrivée des vacances d'été.

Le projet qui nous a pris le plus de temps cette année est celui de l'aménagement de la cour d'école, projet qui nous tient à cœur depuis quelques années et qui sera concrétisé cet été.

L'inauguration aura lieu le 14 septembre, nous vous y attendons nombreux pour découvrir l'école de notre village haute en couleur !



TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE



Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte, en raison de leur intensité sonore, à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- ⇒ du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et
de 14 h 00 à 19 h 30
- ⇒ Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et
de 15 h 00 à 19 h 00
- ⇒ Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00



Source : Règlement départemental sanitaire de la Somme



Renouvellement du bureau de l'association.

Lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} février 2019, les membres présents ont procédé au renouvellement du bureau composé de 6 membres.

Cette année, le renouvellement concernait les postes de secrétaire et secrétaire adjointe.

Les deux membres sortants, Dorothée Delarue et Amélie Daire se sont représentées et ont été réélues pour 3 ans. Je tiens à saluer leur travail et leur implication d'autant qu'elles sont également fortement impliquées dans l'Association des «Porte - Plumes»

Le nouveau bureau est le suivant:

Président :	Michel BARBIER (Epagny)
Vice-présidente :	Murielle DUMESNIL (Hainneville)
Secrétaire :	Dorothée DELARUE (Chaussoy)
Secrétaire adjointe :	Amélie DAIRE (Chaussoy)
Trésorière :	Isabelle CARLE (Chaussoy)
Trésorière adjointe :	Marie-Line LELONG (Chaussoy)

Concours de pêche:

Le samedi 11 mai, a eu lieu notre traditionnel concours de pêche à la truite,

Comme l'année précédente, 32 pêcheurs se sont retrouvés autour de l'étang communal

Malgré des conditions atmosphériques désastreuses la veille au soir, des plus petits aux plus grands étaient quand même présents pour taquiner la reine des bassins.

Hélas, bien qu'elles aient été mise à l'eau seulement 45 minutes avant le début du concours, une infime partie des truites a été prise. Probablement trop gavées les jours précédents, celles-ci sont paisiblement restées sans réaction aux divers appâts agités au bout des hameçons.



Il a même été difficile de partager les prises afin que chacun ne reparte pas bredouille.

Malgré cela, les participants ont une fois de plus été enchantés de leur journée après s'être



partagé les lots encore nombreux cette année. Bien évidemment, ceux qui l'ont souhaité ont pu profiter de la buvette, du barbecue et des frites proposées pour se restaurer et passer quelques heures de pêche libre l'après-midi.

Un grand merci à Paul-Emile Bourgeois pour sa forte implication dans l'organisation de ce concours.

Un merci particulier à tous les commerçants ou sociétés qui nous ont permis d'offrir un lot à l'ensemble des

participants.

Merci à tous les bénévoles qui se sont levés très tôt pour que tout contribue à la réussite de cette journée.

Prochaines manifestations 2019

01 septembre 2019 Réderie et fête du village sur le stade, diverses animations sont envisagées, nous y travaillons encore.

31 octobre : Fête d' Halloween.

24 novembre 2019: LOTO dans la salle des fêtes

Week-end du 7 décembre: Opération Téléthon en collaboration avec les « Porte – Plumes, le «Club de l'amitié» et la « Municipalité ».

Une réunion se tiendra le 20 septembre à 20h30, toutes les personnes de bonne volonté ne faisant pas partie d'une association sont les bienvenues. La solidarité est l'affaire de tous, venez nombreux.

CLUB DE L'AMITIÉ

Déjà les vacances !

Comme tous les ans, le Club poursuivra ses activités en juillet et août mais sera fermé certains jeudis selon le taux de fréquentation et les disponibilités des uns et des autres car il ne faut pas oublier que, pendant cette période, nous avons de sérieux adversaires : les petits enfants, les jardins et le soleil.



En conséquence, avant de venir, renseignez vous auprès des fidèles du Club !

Bonnes vacances à tous !

Les bonnes pratiques

- ✓ Déposez vos sacs poubelles bien fermés dans votre nouveau bac gris
- ✓ Présentez votre bac la poignée côté rue pour un ramassage plus simple
- ✓ Rentrez votre bac après chaque collecte
- ✓ Entretenez régulièrement votre bac (lavage, désinfection)

Pour plus d'informations

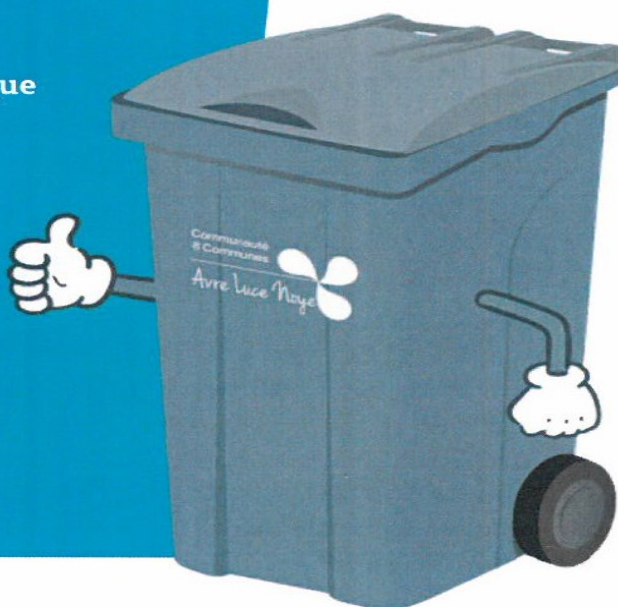
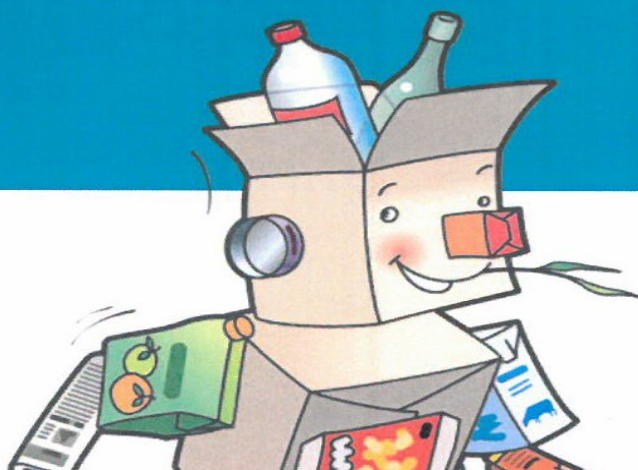
Rendez-vous sur
www.avrelucenoye.fr

03 22 09 75 32

Communauté de Communes
Avre Luce Noye
144 rue du Cardinal Mercier
80110 Moreuil



RESEC



Communauté
de Communes

Avre Luce Noye



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 mars 2019

Date convocation : 9 MARS 2019

Date affichage : 25 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf mars à 20 h 30, le conseil municipal de Chaussoy-Épagny-Hainneville s'est réuni sous la présidence de Monsieur Germain MONTAIGNE, Maire.

PRÉSENTS : Mrs MONTAIGNE Germain, OPSOMER Denis, PIQUET Frédéric, LEGRAND Serge, BOURGEOIS Paul-Emile, DUEZ Franck, CAZIN Grégory, LEJEUNE Jean-Claude, Mmes ROUSSEL Régine, MONTAIGNE Céline TOUSSAINT Sophie, DENEUX Marie-France

ABSENTS: CHARLOT Vincent et FOURNIER Clément

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme BLANCKAERT Marie-Hélène

Approbation du PV du conseil municipal du 17 décembre 2018

Le compte rendu du précédent conseil est approuvé sans remarque.

ORDRE DU JOUR :

- Délibération compte administratif 2018
- Délibération surendettement locataire
- Renouvellement baux logements communaux
- Demande subvention pour la décoration de la cour de l'école
- Travaux à prévoir – présentation de devis.
- Questions diverses

Délibération compte de gestion et compte administratif 2018

Présidente de séance : Marie-France DENEUX

	<i>DÉPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
SECTION DE FONCTIONNEMENT	211 175.63 €	293 999.26 €
EXCÉDENT 2018		82 823.63 €
EXCÉDENT REPORTÉ 2017		248 404,07 €
PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT	107 006.72 €	
<u>RÉSULTAT CUMULÉ DE FONCTIONNEMENT</u> <u>AU 31/12/2018</u>		<u>224 220.98 €</u>

	<i>DÉPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
SECTION D'INVESTISSEMENT	59 087.60 €	166 899.96 €
EXCÉDENT 2018		107 812.36 €
DÉFICIT REPORTÉ 2017	52 773,82 €	
<u>RÉSULTAT CUMULÉ D'INVESTISSEMENT</u> <u>AU 31/12/2018</u>		<u>55 038.54 €</u>
<u>RESTES À RÉALISER 2018</u>	<u>0</u>	

Résultat de clôture année 2018 : EXCÉDENT de 279 259,52 €

Le compte administratif est adopté par 11 voix POUR.

La commission des finances se réunira le lundi 1^{er} avril 2019 à 20 h pour la préparation du budget primitif et le conseil se réunira le jeudi 11 avril pour le vote définitif.

Surendettement locataire

Concernant le dossier de surendettement de locataires de la commune, Monsieur le Maire rappelle avoir pris contact avec un avocat, ceux-ci n'ayant effectué aucun nouveau versement. Suite à cela, la commune a fait délivrer par voie d'huissier, un commandement de payer aux locataires.

Renouvellement baux logements communaux

Trois baux sont à renouveler cette année.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de renouveler ces baux pour une durée de 3 ans, aux mêmes conditions que les baux actuels.

Demande de subvention pour la décoration de la cour de l'école

L'Association Porte-Plumes a présenté un projet d'embellissement de la cour de l'école et demandé à la commune de participer aux frais.

Ce projet consiste en décoration sur le sol et une fresque au mur. La fresque toutefois doit être revue car elle ne fait pas l'unanimité.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité moins une voix, décide d'accorder une subvention de 1500 euros, les frais d'inauguration restant à la charge de l'association Porte-Plumes. L'association devra également soumettre le nouveau projet concernant la fresque.

Travaux à prévoir

- Monument aux morts
- peinture des grilles du monument et du balcon de la mairie
- panneau d'affichage
- chaises
- électricité salle des fêtes et salle de sport
- accessibilité

Questions diverses

Autorisation servitude EARL MONTAIGNE

L'EARL MONTAIGNE demande l'autorisation de traverser la route communale et la parcelle cadastrée section ZD n° 59 appartenant à la commune pour une canalisation de type PVC destinée à l'irrigation.

Une tranchée d'une profondeur de 1,5 m et de 0.5 m de largeur sera effectuée entre deux rangées d'arbres pour la pose. Les terrains seront remis en état.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'accorder à l'EARL MONTAIGNE l'autorisation d'implanter la canalisation.

Délibération sorties scolaires 2018-2019

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que Madame BAUDESSON, Directrice de l'École Primaire, sollicite la commune pour le renouvellement de la subvention pour les sorties scolaires. Le montant de la subvention est de 15.00 € par enfant. La commune d'Hallivillers verse directement à l'école leur participation.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'accorder la subvention de 15.00 € par enfant pour les sorties scolaires, pour l'année 2018-2019, 58 enfants concernés, soit la somme de 870.00 €

Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2019

Astrid LIENARD

L'ancienne secrétaire de mairie Astrid LIENARD est passée à la mairie afin d'aider à l'élaboration du compte administratif et la préparation du budget.

Le maire propose de la rémunérer pour ce travail.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'accorder à Madame Astrid LIENARD une rémunération pour l'aide qu'elle a apportée.

Cantine : enfants hors commune

Monsieur le Maire rappelle que :

Pour les enfants de la commune allant à la cantine, les frais sont en partie à la charge des parents et en partie à la charge de la commune.

Pour les enfants de Hallivillers, la commune de Hallivillers participe aux frais.

En conséquence, il propose que pour les enfants des autres communes, les frais soient à la charge exclusive des parents à compter de septembre 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil décide que pour les enfants des autres communes, les frais seront à la charge exclusive des parents à compter de septembre 2019.

PLUi

Vu les réclamations, le PLUi peut être attaqué au tribunal administratif au lendemain de son adoption et cela peut durer des années et occasionner beaucoup de frais. Les délégués communautaires ont décidé d'arrêter ce dossier. La nouvelle équipe communautaire devra donc élaborer un plan local d'urbanisme commun Avre Luce et Noye.

Réclamations

Des réclamations ont été faites par les parents concernant Isabelle : téléphone portable pendant les heures où elle s'occupe des enfants, présence de sa fille et d'une personne étrangère dans l'école.

Une lettre d'avertissement a été remise à Isabelle.

D'autre part, Isabelle remettra une note d'avertissement aux enfants ayant un mauvais comportement, à faire signer par les parents. Si l'enfant continue à avoir un mauvais comportement, il pourra être exclu temporairement de la cantine.

Assurance salle des sports

Lors de la tempête, la toiture de la salle de sport a été endommagée. Un dossier va être adressé à l'assurance pour indemnisation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 AVRIL 2019

Date convocation : 3 AVRIL 2019 **Date affichage :** 13 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à 20 h 30, le conseil municipal de Chaussoy-Épagny-Hainneville s'est réuni sous la présidence de Monsieur Germain MONTAIGNE, Maire.

PRÉSENTS : Mrs MONTAIGNE Germain, OPSOMER Denis, LEGRAND Serge, BOURGEOIS Paul-Emile, CAZIN Grégory, LEJEUNE Jean-Claude, Mmes ROUSSEL Régine, MONTAIGNE Céline TOUSSAINT Sophie, DENEUX Marie-France

ABSENTS: PIQUET Frédéric, DUEZ Franck, CHARLOT Vincent et FOURNIER Clément

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme BLANCKAERT Marie-Hélène

Approbation du PV du conseil municipal du 19 mars 2019

Le compte rendu du précédent conseil est approuvé sans remarque.

ORDRE DU JOUR :

☐ Délibération taux d'imposition 2019 (État 1259)

☐ Délibération budget primitif 2019

☐ Questions diverses

Délibération taux d'imposition 2019 (État 1259)

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de ne pas augmenter la fiscalité et de maintenir les taux des taxes à leur niveau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

➔ **FIXER les taux d'imposition à percevoir au titre de l'année 2019 à :**

☐ Taxe d'habitation	7.89 %
☐ Taxe foncière bâtie	2.24 %
☐ Taxe foncière non bâtie	5.20 %
☐ CFE	8.15 %

Délibération budget primitif 2019

Suite à la réunion de la commission des finances qui s'est tenue le 1^{er} avril dernier, Monsieur le Maire propose d'adopter le budget primitif 2019 suivant :

Section de fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractères général	125 600 €	Excédent reporté au 31/12/2017	224 220 €
Charges de personnel	133 100 €	Atténuation de charges	300 €
Impôts et taxes	27 735 €	Charges à caractère général	22 127 €
Autres charges de gestion	36 900 €	Impôts et taxes	69 704 €
Charges financières	197 €	Dotations État	127 806 €
Charges exceptionnelles	11 500 €	Autres produits de gestion courante	45 000 €
Dépenses imprévues	20 000 €	Produits exceptionnels	0 €
Virement à la section d'investissement	112 249 €		
Opération d'ordre	540 €		
TOTAL	467 821 €	TOTAL	489 157 €

Section d'investissement

DÉPENSES		RECETTES	
Déficit 2017 reporté	0 €	Excédent de fonctionnement	55 038 €
Frais financiers	5 627 €	TVA	7 000 €
Frais d'études	1 000 €	Subventions	0 €
Dépôt et caution reçus	1 200 €	Virement de la section de fonctionnement	112 249 €
Immobilisations incorporelles	167 000 €	Dépôt et cautionnement reçus	0 €
Restes à réaliser	0 €	Opération d'ordre	540 €
TOTAL	174 827 €	TOTAL	174 827 €

Le budget est voté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Délibération gestion de l'eau

La commune est actuellement indépendante pour la gestion de l'eau (syndicat intercommunal Plateau de la Noye).

L'intercommunalité projette de prendre la compétence de la gestion de l'eau à compter du 1^{er} janvier 2020.

Nous ne sommes pour le moment pas prêts à laisser la compétence à l'intercommunalité et souhaitons reporter au 1^{er} janvier 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil vote à l'unanimité pour reporter la prise de compétence par l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2021.

ATSEM

1 - La mairie a reçu de la Communauté de Communes Avre Luce Noye une facture pour le paiement des heures de Madame BISSAC, ATSEM pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2019.

En effet, à compter du 1^{er} janvier 2019, les heures de Madame BISSAC pour l'accompagnement des enfants dans le car ne sont plus prises en charge par l'intercommunalité mais par la commune.

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de verser à l'intercommunalité ce qui est dû à Madame BISSAC pour les heures d'accompagnement dans le bus.

2 – Madame DETAND a été mise à la disposition de la commune pour assurer les fonctions d'ATSEM par la Communauté de Communes Avre Luce Noye.

L'intercommunalité nous a adressé un décompte des sommes dues pour madame DETAND pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2019.

Nous avons toujours dit que nous ne pouvons pas payer une ATSEM et n'avons signé aucune convention avec l'intercommunalité. Une réunion s'est tenue avec les responsables des services de l'intercommunalité.

Il y a lieu de décider si nous gardons Madame DETAND au poste d'ATSEM.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité moins une abstention, de ne plus avoir recours aux services de Madame DETAND, et ce à compter de ce jour.

Commémoration du 8 mai 2019

Monsieur le Maire propose pour la commémoration du 8 mai, qu'une gerbe de fleurs soit déposée au monument aux morts. Il n'y aura pas d'autre manifestation.

Après discussion, le conseil municipal décide de voter à 8 voix POUR et 2 CONTRE pour un dépôt de gerbe de fleurs sans autre manifestation.

Questions diverses

- Madame LELONG habitant rue de l'église a transmis un courrier à la mairie demandant une intervention sur les deux conifères se trouvant au monument aux morts, à côté de sa maison. Ceux-ci lui apportent des nuisances.

Le conseil est d'accord pour faire supprimer ces deux conifères par une entreprise.

- Monsieur ELOY, habitant de EPAGNY, avec l'accord de la mairie, a récupéré un morceau d'arbre fendu sur Hainneville suite aux tempêtes. Le reste de l'arbre (peuplier) est mort. Monsieur ELOY demande l'autorisation de couper le reste de l'arbre.

Le Conseil propose de faire abattre l'arbre par une entreprise.

- Chasse aux oeufs : la chasse aux oeufs est prévue le samedi 20 avril à 15 h 30.

- PLUI : les élus de la communauté de communes Avre Luce Noye se sont réunis le 4 avril à Jumel pour prescrire un nouveau plan local pour l'ensemble du territoire et annuler le projet lancé depuis 2013 dans le Val de Noye, ce qui dans l'esprit de beaucoup d'élus, revient à mettre tout le travail réalisé depuis 2013 à la poubelle.

Alain Surhomme, remplaçant Monsieur BOULANGER (souffrant) a pris la parole : selon le responsable du dossier à la DDTM, il est possible de faire un PLUi en deux parties ; une pour finir le Val de Noye (qui ira vite) et une autre pour Moreuil et les environs.

Monsieur SURHOMME décide prudemment d'attendre la rencontre avec la DDTM le 2 mai afin d'avoir des conseils et explications.

- Cantine / garderie

Un rappel du règlement de la cantine et la garderie sera remis aux enfants à la prochaine rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

CHAUSSOY



VOTRE PROCHAIN NUMÉRO : JANVIER 2020

CHAUSSOY**RUE D'AILLY**

2	J. CAILLIERE	15		24	G. TABUTEAU
4	G. HARMANT	17	C. BEETS	25	G. SEILLIER
6	M. GUEUDET	18	G. QUENEHEN	27	
8	J.P. DUQUENNE	19	F. DIZENGREMEL	34	J.J. DAMAGNEZ
10	S. GAUDIERE	21	C. DELATTRE		
14	MARTIN - LE CORRE	23	V. LABEL - R. DUBOILLE		

RUE DE FLERS

1		12	A. DESCAMPS	18	T. DELACROIX - C. LEVEQUE
2	F. et S. LECONTE	14	F. BLOND - S. WAGNIES	20	D. VILLIERS - E. RAINTEAU
4		16	O. HOFFMAN - N. LEDUC	22	E. BONARD - M. LHOSTIS
8	L. LEMAIRE	17	G. BARE - S. REBION		

RUE DE L'ÉGLISE

1	J.F. PLUMECOQ	21	P.E. BOURGEOIS	36	C. BOA - M. TAVERNIER
2	A. BERNARD	23	J.P CLEMENT	36B	C. GAMBET
4	L. DEVULDER	24	G. MONTAIGNE	37	J. LAVISSE
6	R. LAGARDE	25	J. MARTIN	38	S. MERCIER
11	E. DELACHAPPELLE	27	G. BELIER	40	S. DEJONGHE - V. MASLANKA
12	M.T. DEMEUTER	29	F. TAVERNIER	40B	A. BEDOUET - A. PARMENTIER
17	H. LELIEVRE	31	M.F. DENEUX	40T	
18	BOURGEOIS	33	J.P. PAUCHET	42	P. DE POOTER
19	G. BARLET - C. BRETON	34	A. DUBOILLE	44	G. DEJONGHE
20	S. ROUSSEL	35	M. LELONG	44B	J. JUCHA

RUE DE L'ORME

4	C. LOTHE - A. CREPY	8	F. SOLOME		
---	------------------------	---	-----------	--	--

RUE D'ENFER

1	D. ABDELLI	18	A. NEURREUIL - K. DUMONT	37	LEBORGNE
1B	F. MALARD	21	R. COUDERT	38	A. MARY - D. DELARUE
3		22	F. LENIN	39	J.C. LEJEUNE - D. TALLEU
4	P. CADOUEL	24	J. LALOT - A. JONET	40	S. MASSE - F. DANTIGNY
10	T. DUBOILLE	26	M. DHAILLY - A. PERSYN	42	P. THELU
13	P. ALLARD	28	D. BLASSIER	44	M. DUBOILLE

RUE D'ENFER

14	M. CAUDRON	30	L. LECUYER - O. BEAUVISAGE	45	S. LEGRAND
16	P. JOLY	32	MEERT - DESMAREST		
17	F. HOULLIER	34	J. LEBEL		

RUE D'HAINNEVILLE

2	R. DEFRETIN	10	A. VANDENBERGH - A. ZAZZALI	28	H. LEFEBVRE
4	P. LEPILLET	13		30	M. LECLERCQ
6	R. ALRIC	15	J.P. DERAY	35	VILAIN
7	E. LEJEUNE - C. BEETS	17		37	D. DUARTE - K. DRAPERI
8	O. DAILLY	19	S. DUFOUR	39	S. JACOTTIN - MM. SALMON

RUE DU CHÂTEAU

2	L. LEMAIRE	15	M. SENECHAL	24	G. DE WITTE
4	I. CARLE	16	C. BELLARD	25	A. MUSACCHIO
6	M. DEMORSY - S. QUENEHEN	17	F. LEJEUNE	26	F. LEFEVRE
7	R. VAQUETTE	18	G. CAZIN	27	VAN HOOREBEKE - DUCROCQ
8	M. KESTELLOT	19	DELIGNIERES - L. DESAEGHER	28	F. DUEZ
9	M. KHIMOUZI	20	DAMONNEVILLE - DUMEZ	31	BRETON
10	E. LOBBE	21	A. MANNIER	33	M. TIERTANT - V. DIDRY
12	M. PREVOST	22		38	C. DE CAFFARELLI
13	M. PEZE - SARA	23	R. LOZINGOT - M. BODIN	40	E. DE CAFFARELLI
14	P. MASSE				

RUE DU TILLOLET

5	A. COQUEL	7	P. GRAUX	9	T. MONTAIGNE
---	-----------	---	----------	---	--------------

RUE NEUVE

1	A. BART	11	MARCEAU - DUCHEMIN	17	S. PETIT
2	P. LEMAIRE	11B	CARPENTIER	18	F. MALARD
7	V. SEGUIN - V. VARLET	13	D. RIBES	19	G. BOQUET - R. MANGOT
10	T. MESSE	15	M. PECQUENARD	20	D. CHEVRIOT

EPAGNY



ÉPAGNY

RUE DU TOUR DE VILLE

1	F. TAVERNIER	2	A. COMME - N. FOLLET	3	MOUSSY
---	--------------	---	-------------------------	---	--------

RUE DE LA FONTAINE

1	A. ROCROY	8	E. LAMANE	13	J. LELIEVRE
4	A. POUJOL - M. BONANNO	9	E. LECLERCQ	16	P. CAZIER
7	S. CARON - S. TAGHON	10	P. DIZENGREMEL	23	S. MOREL

RUE DU GUÈ

2	P. LE PAGE	10	A. LEFRANC	13	M. LUCAT
4	S. LEFRANC	11	C. DUFRESNE - C. BARJAT	15	J. BEJOT
5	R. RICARD				

CHEMIN D'AOUETTE

1	C. MOREL	7	J.P. SAINT OMER	23	M. GUILLAUMIN
4	M. PEINETTI	27	J.C. SENECHAL	31	C. COUTY

RUE BLANCHARD

4	F. RIBERRO	9	M.J. ALMANT	12	M. DETOURNAY
6	L. QUEVAUVILLERS	10	S. LEFRANC	14	D. OPSOMER
8	M. BARBIER - C. QUEVAUVILLERS	11	R. DECAMPS	15	D. OPSOMER - I. OPSOMER

RUE DE LA CARRIÈRE

4	E. DUBOIS	16	J.M. LELONG	20	B. DANCOURT
7	P. BILLOT	18	G. DESSEAUX	23	M. BILLARD
13	D. PIERRE				

RUE DES VERGERS

1	T. MAMOUC - M. BAUDESSON				
---	-----------------------------	--	--	--	--

RUE DE LA CROIX

1	DEBRIE - BULOT	6	BEURAIN - TRABOUILLET	10	BOYELDIEU - JEHANNO
2	A. LELIEVRE	7	J. DESGARDIN	11	
3	A. KADJI	8	T. LETOCART - M. FOURNIER	12	F. PERONNET
5		9	C. BOUDOUC	13	G. MULLET

RUE DE LA FALOISE

1	A. BOILEAU	18	F. LEBRUN - E. SYS	25	A. COUREAU - A. ZOUAD
3	E. MARCHAND - C. WYBON	19	W. NUNC	26	L. ARNAUDET
5	C. ROUET	19B	J. TAVERNIER	28	
7		20	F. CHOQUET	30	R. DEFRETIN
10	M. THIBAULT	20B	RURALITHEQUE	31	S. LELIEVRE
12	L. MULLET	21	A. BARBERA	32	
13	J.C. LEJEUNE	22	S. CARO	33	E. POUPONNEAU
14	B. BATICLE	24	P. CARLIER - F. MARCHANDISE	34	N. DAILLY
17	V. LE PAGE				

RUE DENISE

2	M.J. TALLEU	10	D. VANHEESSCHE	15	S. GERMAIN
3	E. LAVOISIER	11	C. CHOQUET	16	P. BEJOT
5	D. BACHIMONT	12	A. RINS - S. JUCHET	17	B. POIVRET
6	G. LECOUFLET	13	N. FORTIER - A. GUICHON	22	D. MULLET
7	G. DUCHATEAU - M. MESSIAUX	14	O. PINSON		

RUE DU FORT

4	ELOY	6	M. FOURE		
---	------	---	----------	--	--

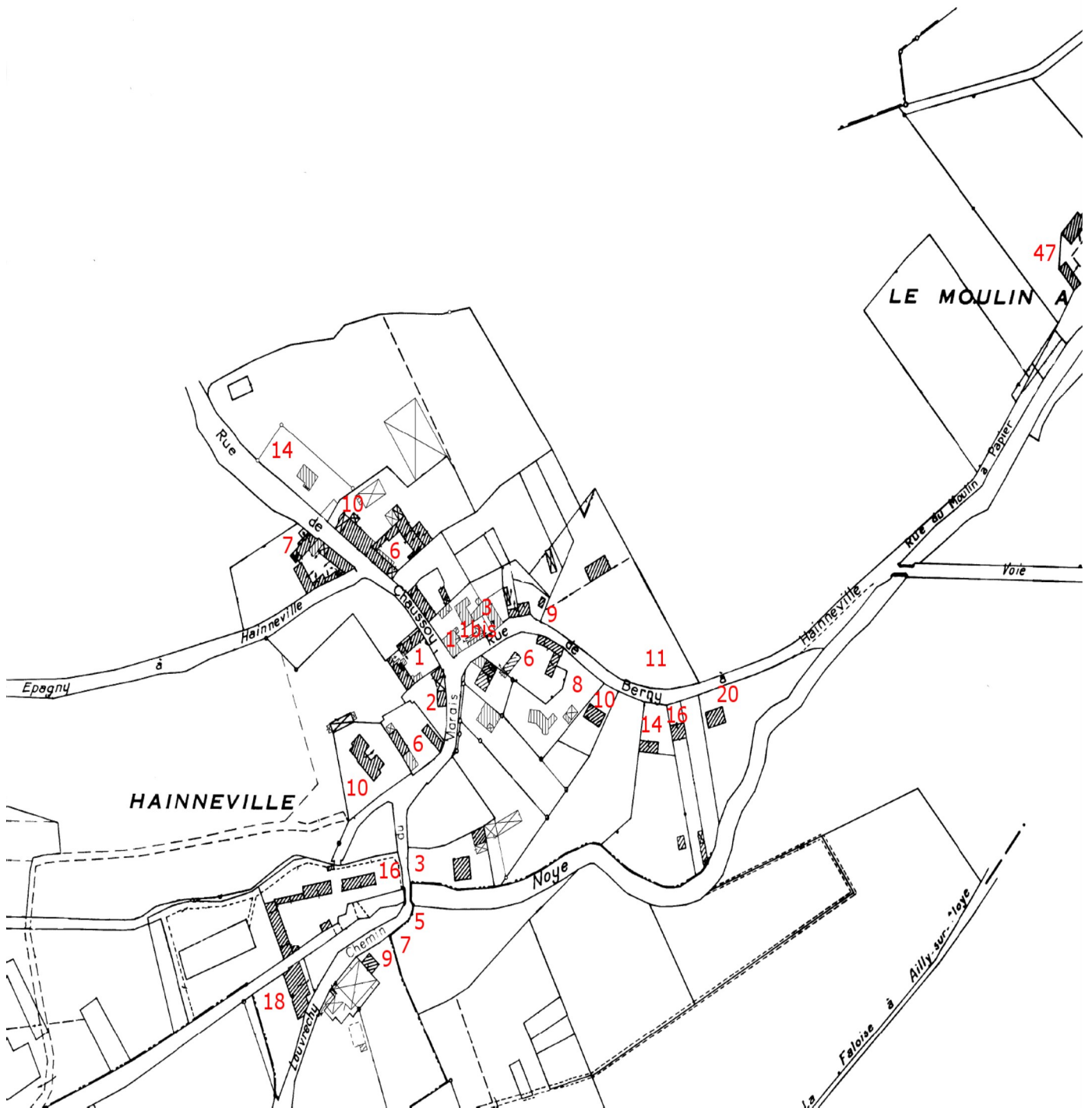
LA RUELLE

1	D. HERVY	4	P. LAGARDE		
---	----------	---	------------	--	--

ROUTE DE BERNY LIEU DIT "LA PATURE"

	B. CERTIER - C. BERNARD				
--	----------------------------	--	--	--	--

Hainneville



HAINNEVILLE

CHEMIN DES MARAIS					
1	J. FOURNIER - C. MUSTIN	6	J.J. BIGOT	11	E. DENANCY
2	DUVAL	9	S. BOUTIN - L. DOUBLET	16	D. DERLY
3	M. CORNU - C. LOISEAU - N. BEER	10	B. TABUTEAU	18	J.J. PINEAU
4					

RUE DE CHAUSSOY					
1	J. BELIER	5	F. PIQUET	10	G. SELLIER
3	R. NICOL - S. NOUCHET	6	C. PEPIN	14	H. SELLIER
4	S. MASSE	7	E. SELLIER		

RUE DU MOULIN À PAPIER					
1	L. DUMESNIL	9	G. AGNOUX	16	A. LAGACHE
1B	C. LEMOINE	10	V. CATOIRE - C. DELAMARE	20	V. DESAVISSE - I. CHRETIEN
5	J. DELAVENNE	11	C. DELREUX	47	B. FREMONT - L. HALIBER
6	P. DUCHEMIN	13	M. DELREUX		
8	J. DIZENGREMEL	14	LECLABART - DEVOS		

NUMÉROS ET ADRESSES UTILES

URGENCES

Pompiers : **18** SAMU : **15** Gendarmerie : **03 22 42 47 17**



Appel d'urgence européen : **112** Accueil sans Abri : **115**

Services aux malentendants : **114** Enfants disparus : **116 000**

Allô Enfance maltraitée : **119**

MEDECINS AILLY - SUR - NOYE

Dr Abdellatif Fazia 60 r Sadi Carnot 03 22 41 02 24

Dr Breton Frédéric..... 60 r Sadi Carnot 03 22 41 15 15

Dr Vigreux Ludovic.....60 r Sadi Carnot.....03 65 65 62 30

Dr Thomas E/ Dr Hordé C..... 43 r Sadi Carnot 03 22 41 10 20

ORTHOPHONISTE Ledoux Caroline60 r Sadi Carnot 03 22 44 35 28

ORTHOPTISTE TOUPET LISE 60 R SADI CARNOT 06 87 79 00 02

PSYCHOLOGUE THOURAIN ISABELLE .. 60 R SADI CARNOT 06 88 00 95 08

SAGE FEMME GRESSIER FLORENCE.....3 R SADI CARNOT 06 80 74 30 06

PHARMACIES AILLY - SUR - NOYE

Detoisien 2 pl dr Binant..... 03 22 41 01 28

Fax... 03 22 41 09 96

Lateur Vachon 9 r Sadi Carnot..... 03 22 41 53 76

Fax... 03 22 41 04 26

INFIRMIERS (CABINETS, SOINS À DOMICILE)

Delforge Julien

Johns Anne.....60 r Sadi Carnot.....03 22 41 07 77

Blondeau Olivier 60 r Sadi Carnot..... 03 65 65 62 32

Pottier Joseph 60 r Sadi Carnot..... 06 82 02 26 49

Fontaine Annabelle 3 r Sadi Carnot..... 03 22 47 14 55

Lotteau Jonathan 3 r Sadi Carnot..... 06 35 13 01 65

Bordeux Stéphane..... 26 r Sadi Carnot..... 03 22 41 18 10

Perrier Melissa..... 26 r Sadi Carnot..... 03 22 41 18 10

Bazin Sandrine 60 r Beaujour (Sourdon)..... 03 22 41 45 18

Mobile ... 06 62 09 41 38

KINESITHERAPEUTES

Rue Sadi Carnot (AILLY SUR NOYE)	Rue du Temple (JUMEL)
Nogués Isabel / Lefay Christophe/ Chantriaux Stessy	Pascoli Léa Delgove Clémence
03.22.41.48.06	03.22.47.60.50

MAIRIE

Horaires

LUNDI

14 h à 16 h 30

MERCREDI

14 h à 16 h 30

SAMEDI

10 h à 11 h 30

Secrétaire

Marie-Hélène
BLANCKAERT

VACANCES

D'ETE :

**Fermeture de la
MAIRIE du 8 au
15 JUILLET
2019 inclus et du
5 au 17 AOUT
2019 inclus.**

Directeur de publication

GERMAIN MONTAIGNE

Rédaction

M.FRANCE DENEUX
RÉGINE ROUSSEL
SERGE LEGRAND
CÉLINE MONTAIGNE
ISABELLE CARLE

Conception graphique

CELINE MONTAIGNE

Contributions

MÉLANIE BAUDESSON
CLAIRE LOBBÉ
DENIS PIERRE
NICOLE PAUCHET
MICHEL BARBIER
CHRISTELLE MERCIER

PASSAGE DES ENCOMBRANTS

**MERCREDI
4 SEPTEMBRE
2019**